

« Si la Conférence de Paris a marqué notre histoire collective, elle nous appelle à de nouveaux défis. Ce 22 avril à New York, la signature du texte par 175 pays montre que les Etats se préparent à renforcer l'action. De même, les responsables de la société civile redoublent d'effort pour ancrer l'Accord de Paris dans le concret.

Ce qui compte à présent c'est d'accélérer le mouvement et de tenir les engagements... La COP22 à Marrakech, en terre d'Afrique, sera celle de l'innovation et du passage à l'acte non seulement en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation aux effets du changement climatique par une coopération renforcée entre les acteurs de tous les pays, développés et en voie de développement. Dans cette perspective, et pour continuer à contribuer de façon active, concrète, et positive, notre cabinet veille à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION
DE CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Depuis le 22 avril 2016, l'Accord de Paris a été ouvert à la signature des Etats lors d'une cérémonie à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. L'Accord pourra entrer en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[Lien Facebook de la COP22](#) -



[Lien Twitter de la COP22](#)

- Disponible en quatre langues (français, arabe, anglais et espagnol), le **site officiel de la COP22** a été mis en ligne lundi 16 mai, et totalise déjà quelques dizaines d'articles sur l'événement.

[Lien Internet de la COP22](#)

- Ségolène Royal, qui intervenait le 16 mai lors de l'ouverture de la Conférence de Bonn sur le changement climatique, a exprimé l'engagement de la présidence française de travailler étroitement avec la future Présidence marocaine de la COP. Selon la Ministre, le succès de la COP 22 est un corollaire nécessaire de la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le comité de pilotage COP21 présidé par Ségolène Royal, présidente de la COP21 s'est réuni le 11 mai dernier. Lors de ce comité, six sujets principaux ont été abordés avec l'ensemble des participants (administrations, parlementaires et représentants de la société civile) :

1. Les actions en faveur d'une ratification rapide de l'Accord de Paris
2. La prochaine session de négociations onusiennes qui se tiendra à Bonn 16 au 26 mai.
3. Le sujet des financements climat avec les moyens de tenir l'engagement des pays développés de fournir d'ici 2020 au moins 100 milliards de dollars par an aux pays en développement
4. Les progrès de quelques initiatives sectorielles prioritaires de l'Agenda de l'Action
5. Les négociations en cours dans les instances chargées des transports internationaux.
6. La compensation « carbone » de la COP21.

[Téléchargez les prochaines échéances de la Présidente de la COP21](#)

[Téléchargez le communiqué](#)

- C'est à Bonn (Allemagne), siège de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), que se prépare la COP 22. La réunion de Bonn, qui se tient du 16 au 30 mai, a été précédée par une rencontre interministérielle informelle à Paris mi-avril et par la séquence du 22 avril à New York. Elle verra la première réunion du groupe de travail de l'Accord de Paris, chargé de la préparation de son entrée en vigueur. Une note de réflexion des présidences française et marocaine a été proposée à l'ensemble des participants en amont : elle décrit les objectifs de la session et propose une méthode de travail d'ici à Marrakech.

- L'accord de Paris sur le climat a été officiellement signé le 22 avril 2016 par 175 parties (174 pays + l'Union Européenne) membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). C'est l'accord international le plus signé en un seul jour de l'histoire de l'ONU.

- Accord sur le climat, Kim Jong-un, programme économique...Pêle-mêle, Donald Trump, le futur candidat républicain, a abordé ces sujets dans un entretien accordé le 17 mai à Reuters. S'il est élu en novembre à la présidence des Etats-Unis, Donald Trump propose de renégocier l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique.

- Le groupement composé de GL Events, Leni, Rahal, Agence Publics et Capital Events Maroc, a remporté l'appel d'offres pour l'aménagement du site de la COP22 à Marrakech. Le contrat d'un budget de 35 millions d'euros HT a été signé lundi 2 mai 2016 à Rabat. Le marché porte sur l'aménagement et l'équipement du site de Bab Ighli où se déroulera la COP22. Un espace de 110 000 m2 divisés en deux zones, la « zone bleue » sous l'égide de l'ONU et la seconde zone réservée aux acteurs non-étatiques, aux ONG, aux entreprises privées, aux organisations et institutions. Les travaux ont débuté mardi 10 mai,

- Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et un parterre de personnalités se sont réunis jeudi 5 mai à Washington pour discuter des moyens de concrétiser l'accord de Paris sur le climat, qu'il faut "appliquer dès que possible", selon Ban Ki-moon. De nombreuses personnalités politiques, représentants des milieux d'affaires et des ONG notamment participaient à cette conférence « Climate-Action 2016 ».

- Un mémorandum a été signé (jeudi 5 mai à Washington) par la Ministre déléguée chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, le directeur du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations unies, Jeffrey Sachs, le Président du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD), Petter Bakker, et la représentante de l'ICLEI Gouvernements locaux pour le Développement durable, Maryke van Staden. Cette entente a pour objectif la définition des modalités pour l'organisation de « la Conférence pour des solutions à faibles émissions », qui se tiendra du 14 au 17 novembre prochain dans le cadre de la COP22, et qui réunira un nombre d'experts en efficacité énergétique, d'entreprises et de représentants de villes et de municipalités, afin de faciliter une meilleure opérationnalisation des promesses faites à la Conférence de Paris.

- Le 28 avril, le comité de pilotage de la COP22 a présenté, à Rabat, sa feuille de route pour la présidence marocaine de la convention des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit des objectifs fixés — en concertation avec le Secrétariat général des Nations Unies et la France, actuelle présidente de la COP —, pour que la COP22 soit une COP réussie. En d'autres termes, il s'agit des critères à l'aune desquels il faudra juger le succès de l'accord signé à Marrakech en novembre 2016. Le comité de pilotage a présenté le futur Accord de Marrakech comme celui de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

- Dans un courrier adressé le 29 avril 2016 à la Ministre en charge de l'Environnement Ségolène Royal, qui préside au nom de la France la Conférence sur le climat ou COP21, le Secrétaire Général des Nations unies annonce qu'il va confier à Patricia Espinosa le poste de Christiana Figueres, dont le mandat à la tête de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques expire le 6 juillet. L'actuelle ambassadrice du Mexique en Allemagne - où siège la CCNUCC, à Bonn - est surtout connue pour sa présidence réussie de la conférence climat de Cancun en 2010 (la COP16), un an après l'échec de Copenhague.

- En prélude à la 22^{ème} Conférence des Nations unies sur le climat (COP22) la ville marocaine de Tanger abritera du 18 au 19 juillet prochain la Conférence des pays riverains de la Méditerranée (Med COP22). Organisée en partenariat avec la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la Med-COP réunira des chefs de gouvernements, des ministres des pays du pourtour méditerranéen ainsi que des experts et représentants de bailleurs de fonds.

- Quelques jours après la signature de l'Accord de Paris à New York, la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC) vient de publier une nouvelle synthèse des contributions des États pour lutter contre le réchauffement global. Désormais, ce sont 161 INDC qui ont été déposées par 189 pays.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- La Maire de Paris Anne Hidalgo a annoncé mercredi 11 mai 2016 engager deux recours devant la justice européenne pour contester la décision, confirmée le 26 avril, de la Commission européenne d'augmenter les seuils autorisés d'émissions diesel.

- Mercredi 4 mai, en conseil des Ministres, le Ministre des Affaires étrangères et du développement international et la Ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat ont présenté un projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015.

- Deux jours après la fin de la 4ème conférence environnementale, que l'on croyait la dernière du quinquennat, la Ministre Ségolène Royal a annoncé qu'un ultime rendez-vous serait fixé en 2017. Une nouvelle conférence environnementale sera donc organisée au début de l'année prochaine, a annoncé ce jeudi 28 avril 2016 la Ministre de l'Environnement Ségolène Royal.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Lors de son discours d'ouverture de la Conférence environnementale, lundi 25 avril, le Président François Hollande est longuement revenu sur les actions engagées et réalisées par son gouvernement depuis quatre ans. Il a tenu à souligner que des avancées avaient bel et bien été réalisées depuis le début du quinquennat. Le Président de la République a également souhaité afficher les perspectives pour l'année 2016 et même au-delà.

Présentée en juin 2014 par Ségolène Royal en Conseil des ministres, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 17 août 2015. Ce texte permet à la France de contribuer efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement.

Les mesures prévues dans la loi sont concrétisées grâce à l'adoption des textes d'application. Pour comprendre les étapes clés de ce processus, le Ministère publie sur son site internet un module de suivi :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Module-de-suivi-de-la-loi-de.html>

[Télécharger le dossier complet sur l'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte](#)

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Le mois dernier a été le mois d'avril le plus chaud jamais enregistré sur la planète depuis le début des relevés de température en 1880, a indiqué mercredi 18 mai 2016 l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

- Prochain numéro du magazine Cash Investigation, avec Elise Lucet : le mardi 24 mai 2016 à 20h55 sur France 2. « Climat, le grand bluff des multinationales ».

- Selon un nouveau classement publié le 2 mai dernier par l'ONG Asset Owners Disclosure Project (AODP), 246 des 500 plus gros investisseurs mondiaux ne prennent pas en compte le changement climatique et leur exposition à ce risque. De quoi mettre en danger l'épargne de millions de personnes. La France, a contrario, fait partie des bons élèves puisqu'elle figure au 4e rang avec trois fonds classés dans le top 20. [État des lieux.](#)

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Le Sommet des Consciences de la COP 22 de Marrakech se tiendra, le 3 novembre prochain, en vue de renforcer la prise de conscience sur l'impératif d'une large contribution à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement. Ce Sommet vise à préparer le terrain pour l'élaboration d'études et de rapports communs pour un avenir environnemental durable et soutenable et la prise de décisions à même de surmonter les défis des changements climatiques et assurer un développement intégré et durable à travers le monde, a-t-on indiqué lors de la présentation de l'événement, lors d'une cérémonie, organisée lundi 9 mai à Rabat, à l'occasion de la Journée mondiale de la Biodiversité 2016.

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargé également des relations internationales sur le climat vient de lancer une nouvelle plateforme web pour valoriser 100 initiatives citoyennes les plus innovantes pour le climat. Tous les citoyens du monde peuvent donc déposer leurs projets dans l'une des trois langues disponibles (français, anglais et espagnol) jusqu'au 6 juin. Les 100 projets ayant remporté le plus de voix seront désignés lauréats et pourront alors bénéficier d'un accompagnement et d'une valorisation jusqu'à la COP22 qui aura lieu en novembre 2016 à Marrakech.

DE RIO+20 ... A LA COP22

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012

De la COP21... à la COP22

(Cliquez [ici](#) pour lire la suite)

Déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE. Fortement mobilisé à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... le cabinet Alliantis prépare à présent la coordination Entreprises COP22.

[Solutions COP21 – Vidéo Bilan du dispositif 2014 - 2015](#)
[Lien vers le site Solutions COP21 et le Hub des Solutions Climat](#)

Lancement de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 »

Afin de poursuivre les échanges engagés entre tous les réseaux d'entreprises lors de la COP21, **Brice Lalonde** a souhaité poursuivre les réunions du COPIL Entreprises en les ouvrant à tous les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs concernés par les enjeux climat et la COP22 afin de créer une coordination France-Maroc et développer des coopérations sur l'Afrique.

La première réunion « Entreprises COP22 » pour cette coordination France-Maroc s'est tenue le mardi 17 mai 2016 à l'Hôtel de l'Industrie (Paris) avec le soutien de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, association présidée par **Olivier Mousson** partenaire de cette initiative.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur la mobilisation des entreprises françaises dans la perspective de la COP22 et de proposer des pistes d'actions communes avec une coordination France-Maroc.



Saïd Mouline, Directeur Général de l'ADEREE, Membre du Comité de pilotage de la COP22 en charge du pôle partenariat public/privé



Jean-Pierre Cordier et Sylvianne Villaudière, Administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

En tant qu'administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, **Jean-Pierre Cordier et Sylvianne Villaudière** ont accueilli les nombreux participants et représentants d'une trentaine de réseaux d'entreprises impliqués.

Cette coordination, présidée par Brice Lalonde et assurée par Sylvianne Villaudière, veillera jusqu'à la COP22 au partage d'informations, à la conduite de réunions régulières en France et au Maroc et aux synergies à concrétiser. La coordination s'adresse à tous les réseaux qui le souhaitent (Pour plus d'informations s'adresser à : contact@entreprisescop22.org).

[Retrouver la liste des participants à la réunion de lancement « Entreprises COP22 »](#)

[Retrouvez le déroulé de la réunion COPIL « Entreprises COP 22 »](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Du 16 au 26 mai 2016, 42ème session de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), au siège du secrétariat, à Bonn, en Allemagne.

- Le 17 mai 2016 : Réunion du « COPIL Entreprises » présidé par Brice Lalonde, en vue de la Cop22. Lancement de la Coordination France-Maroc COP22, avec le soutien de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

- Les 17 et 18 mai 2016, Séminaire R&D de l'Ademe sur le thème : « La recherche au service de la transition énergétique »

- Le 18 mai 2016, Rencontre économique : « Transition énergétique et opportunités pour le monde arabe » à l'Institut du monde arabe
- Du 23 au 27 mai 2016P, Assemblée des Nations unies pour l'environnement à Nairobi (Kenya)
- Le 24 mai 2016, Conférence du Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales (ICLEI) à Tanger
- Du 24 au 26 mai 2016, 21^{ème} Conférence Internationale sur les Transports et la Pollution de l'Air « TAP 2016 » organisée par l'IFSTTAR
- Du 28 au 30 mai 2016, Forum International Météo - Climat 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris
- Le 30 mai 2016, 13e forum de la météo et du climat au CESE
- Du 30 mai au 5 juin 2016, Semaine européenne du développement durable
- Le 1^{er} et 2 juin 2016, Clean Energy Ministerial à San Francisco (Etats-Unis)
- Le 5 juin 2016, Journée mondiale de l'environnement (PNUE)
- Les 6 et 7 juin 2016, 10^{ème} Rencontres de la Performance Energétique organisée par l'Ademe
- Le 9 juin 2016, Journée mondiale de l'océan
- Le 10 juin 2016, Business Dialogue à Paris
- Du 14 au 16 juin 2016, 10ème édition de la Semaine européenne de l'énergie durable (European Union Sustainable Energy Week - EUSEW), Bruxelles
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- Du 3 au 5 juillet 2016, Dialogue de Petersberg à Berlin, moment traditionnel de passage de témoin d'une présidence de COP à la suivante (Berlin – Allemagne)
- Les 18 et 19 juillet 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)
- Du 28 août au 2 septembre, Semaine mondiale de l'eau (World Water Week) (Stockholm – Suède)
- Du 5 au 7 septembre 2016, 9e Forum Mondial Convergences « Zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté... »
- Le 25 septembre 2016, Journée nationale de la qualité de l'air - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques. Une initiative de « Nantes Métropole » produite par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)

- Les 5 et 6 novembre 2016, 12th Conference of Youth (COY)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)
- Du 14 au 18 novembre 2016, Pollutec Maroc et La Galerie des Solutions à Marrakech (Maroc) organisé par Reed Expositions et Forum7
- Du 29 novembre au 2 décembre 2016, Pollutec 2016 Euro Expo Lyon - France
- Début 2017, 4^{ème} Conférence environnementale (Paris – France)

PUBLICATIONS

- Programmations pluriannuelles des investissements de production – PPI : Télécharger le document intégral "Les objectifs pour le développement des énergies renouvelables"

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agenceecofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopscotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56
www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org